

hannut actu

N° 144 - OCTOBRE 2021
Bulletin communal

→ ACTUALITÉ

Save the Date

SAMEDI 27 NOV. 2021
A la Bibliothèque communale

JOURNÉE DE L'ARBRE
Les mesures sanitaires en vigueur à la date de l'événement seront d'application
Entrée libre

DISTRIBUTION GRATUITE DE PLANTS

MON MIKADO NATURE

COLLECTION D'ANCIENNES VARIÉTÉS DE POMMES

DÉMO DE COMPOSTAGE

STANDS D'ANIMATIONS ET PETITS PRODUCTEURS

SÉLECTION D'OUVRAGES « NATURE »

COIN LECTURE

Avec la présence : des Guides Composteurs, du PCDN, de Diversifruit, des Cercles des Naturalistes de Belgique

ville de hannut

Plus d'infos :
Service Environnement
environnement@hannut.be
019 51 93 68.

2021 ANNÉE DE L'AULNE
- GARDIEN DE NOS BERGES -

Ed. resp. : Amélie DEBROUX, Directrice générale
Mise en page et impression : Imprimerie Daxhelet - Hannut - 019 69 94 16

SOMMAIRE

Page 1

- Journée de l'arbre

Page 2

- 100 ans des Bibliothèques
- Conférence sur l'Agroforesterie
- Ride & Buy
- Cérémonies Patriotiques
- Horaire du Relais Sacré

Page 3

- Balades pédestres
- Enquête citoyenne
- Législation relative aux démarcheurs
- Téléalarme
- Une question de Zénobe de Hannut !

Page 4

- Agenda
- ETA L'Aurore

Imprimé sur
papier recyclé



Bonne lecture ! 

→ ACTU' INFOS

Du 17 au 31 octobre 2021 100 ANS ÇA SE FÊTE ! DES BIBLIOTHÈQUES & VOUS

Une bibliothèque, c'est un lieu de rencontres, de conseils, d'échanges et de découvertes pour se cultiver, lire, s'informer, écouter, jouer, s'évader...

Ensemble célébrons l'anniversaire de la loi Jules Destrée de 1921 qui a vu naître et se développer les bibliothèques publiques.

Au programme, vous découvrirez les coulisses d'une bibliothèque, nous diffuserons des coups de cœur en ligne et d'autres publications surprises, nous vous proposerons des ateliers en bibliothèque les jeudis, des pépites pour petits et grands sortiront de leur réserve et les jeux de la ludothèque vous joueront plus d'un tour... Pour le plaisir tout simplement de fêter cet anniversaire avec vous, de faire revivre quelques pans de l'histoire des bibliothèques et de tourner les pages ensemble.

NOUS VOUS SURPRENDRONS À PLUS D'UN TITRE !

Pour fêter les 100 ans des bibliothèques et de liens culturels, nous vous donnons RENDEZ-VOUS en ligne sur [f](#) biblio hannut lincent & en live à la Bibliothèque communale de Hannut.



#100 ANS DE LIENS CULTURELS



A partir de ce mois d'octobre
la bibliothèque vous accueille
à nouveau selon ses heures
d'ouverture habituelles :
les samedi et lundi de 9h à 13h,
le mercredi de 9h à 18h et les jeudi
et vendredi de 13h30 à 18h.

Infos & Renseignements :
Bibliothèque communale
Rue de Landen, 43 - 4280 Hannut
019512316
bibliotheque@hannut.be
www.hannut.be



Du 23 au 26 septembre
de nombreux bénévoles
ont ramassé près d'une centaine
de sacs et objets divers
dans le cadre du
**GRAND NETTOYAGE
DE PRINTEMPS**
organisé par la Ville.

*Bravo et
merci à eux
pour leur
action !*

MERCI
MERCI
MERCI
MERCI
MERCI

**BRAVO
À TOUS !**

Be WaPP

CONFÉRENCE SUR L'AGROFORESTERIE Le vendredi 19 novembre 2021 à 19h

Le Plan Communal de Développement de la Nature de Hannut (PCDN), l'Association pour la promotion de l'agroforesterie en Wallonie et à Bruxelles (l'AWAF) et la Ville de Hannut organisent une conférence sur l'agroforesterie le vendredi 19 novembre 2021 à 19h, à l'Académie communale de Hannut (rue des Combattants 1).

Au programme :

- Les principes de l'agroforesterie, ses impacts, les interactions entre ligneux et cultures, ...
- Les aspects légaux
- Conseils et guidance sur les plantations et leur entretien en agriculture et chez les particuliers (présentation d'un outil numérique pour les haies, étapes à suivre, ...)
- Témoignages d'agriculteurs

Cet événement s'adresse aussi bien aux agriculteurs qu'au grand public.

L'inscription est obligatoire pour le 12 novembre 2021

auprès du Service Environnement (environnement@hannut.be - 019 51 93 68).

Une visite de terrain sera programmée dans la foulée, le samedi 4 décembre 2021, pour les personnes intéressées par les pratiques de l'agroforesterie (les inscriptions se feront à l'issue de la conférence).



Les mesures sanitaires en
vigueur à la date de
l'événement seront d'application.



Ride&Buy une application qui vous récompense pour vos déplacements utilitaires à pied ou à vélo 😊

Vous êtes 500 utilisateurs et ensemble nous avons économisé plus de 253 kg de CO₂ !
Soit l'équivalent de 14 jours de chauffage ou de 1311 km en voiture ou encore 146.243 km en TGV !

BRAVO !!!

Une application en constante évolution grâce à vous ! Des nouvelles mises à jour sont disponibles sur les stores (les versions les plus récentes sont la 1.2 sur Android et la version 1.12 sur IOS).

Nous comptons sur vous pour nous signaler d'éventuels problèmes via le formulaire disponible dans le menu de l'application via

www.hannut.be/faq-ride-and-buy/

Et surtout... Continuez à utiliser l'application et à en parler autour de vous pour profiter des réductions tout en contribuant au bien-être sur le territoire et à l'économie locale !

#Ride&Buy

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES des 10 et 11 novembre 2021



Dans l'attente du décret wallon portant sur les mesures sanitaires pour lutter contre la propagation du Coronavirus, et en fonction de celles-ci, les cérémonies patriotiques seront publiques ou à huis clos. Toutes les informations utiles seront diffusées dès que possible sur le site de la ville www.hannut.be

F.N.C. HANNUT

HORAIRE DU RELAIS SACRÉ DU 10/11/2021

Rendez-vous salle Jean Renard
Hôtel de Ville de Hannut
à 15 h 30

Responsables Flambeau n° 1

Niels 's HEEREN et Pascal NULLUY,

MOXHE (Monument Campagne)	15 h 45
MOXHE (Cimetière)	16 h 00
VILLERS LE PEUPLIER	16 h 20
BLEHEN	16 h 40
ABOLENS	17 h 20
LENS ST REMY	18 h 00
AVIN	19 h 00
HANNUT (Parking Hôtel de Ville)	19 h 50

Responsables Flambeau n° 2

Lydie VEULEMANS et José WANET

PETIT-HALLET	16 h 30
GRAND-HALLET	16 h 40
AVERNAS	17 h 10
BERTRÉE	17 h 30
CRAS-AVERNAS	18 h 00
TROGNÉE	18 h 45
POUCET	19 h 00
HANNUT (Parking Hôtel de Ville)	19 h 50

Responsables Flambeau n° 3

Daniel DONEUX et Didier NULLUY

WANSIN	16 h 15
THISNES	16 h 35
MERDORP	16 h 55
AMBRESIN	17 h 15
WASSEIGES	17 h 35
MEEFFE	17 h 55
ACOSSE	18 h 20
CREHEN	19 h 00
HANNUT (Parking Hôtel de Ville)	19 h 50

→ ACTU' INFOS



HANNUT UN PLAISIR À VOUS BALADER !

Quelques nouvelles concernant nos circuits de balades pédestres !

Nous sommes heureux de vous informer que le Commissariat général au Tourisme a reconnu nos 11 balades comme itinéraires permanents. Une bonne nouvelle pour l'attractivité touristique de notre ville !

Le balisage des différents circuits suivant le Code wallon du tourisme est également terminé. Tout est désormais mis en œuvre pour que vous puissiez vous balader en toute quiétude.

Afin de vous permettre de découvrir autrement les différents parcours, l'Office du Tourisme a créé un **"QUIZ FAMILIAL"** par balade. Les brochures sont disponibles gratuitement à l'Office du Tourisme.

Enfin, vous avez été nombreux à vous manifester pour devenir parrain ou marraine des balades, nous vous en remercions vivement.

N'hésitez pas aussi à continuer à nous faire part de vos suggestions afin d'améliorer les flyers de nos balades.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ces bonnes nouvelles et vous donnons rendez-vous à l'Office du Tourisme pour la découverte des différents "Quiz".



📍 Place Henri-Hallet, 27/1 • 4280 Hannut

☎ 019 51 91 91

✉ tourisme@hannut.be

🕒 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Le dernier weekend de juin et en juillet août :

le samedi de 9h à 13h et de 14h à 16h et le dimanche de 9h à 13h

Peut-être vous interrogez-vous sur la législation relative aux DÉMARCHEURS au sein de notre zone de police ?

En règle générale, un démarcheur doit être en mesure de vous présenter diverses autorisations (SPF économie, région wallonne, commune,...) qui peuvent paraître compliquées à reconnaître.

En ce qui concerne notre zone de police, sur l'ensemble des communes, le démarcheur DOIT être en possession d'une autorisation émise par le collège communal.

Il doit également être porteur d'une carte de représentation de la société pour laquelle il travaille et ceci d'une manière visible.

Si celui-ci n'est pas en possession de ces divers documents, refusez d'emblée toute transaction et invitez-le à quitter les lieux.

Quoiqu'il arrive, ne laissez pas entrer le démarcheur dans votre domicile.

Si vous deviez malgré tout le laisser entrer pour la signature d'un contrat ou autre, ne le laissez jamais seul et ne divulguez pas d'informations qui ne sont pas nécessaires.

Nonobstant les conseils ci-dessus, si vous veniez à être abusé par un démarcheur, notez le maximum de détails pouvant intéresser nos services (véhicule, immatriculation, nombre et description des auteurs,...)

N'oubliez pas que pour toute situation suspecte le 101 reste le numéro à composer.

Téléalarme

La Ville de Hannut propose un service de Téléalarme. Ce système d'alarme téléphonique permet à la personne d'entrer en contact avec l'Agence prévention sécurité de Marche qui prendra les mesures adéquates avec la centrale des pompiers de la zone de secours de Hannut pour lui apporter une aide adaptée.

Ce système rassure la personne mais également son entourage car il y aura toujours quelqu'un au bout du fil en cas de problème.

Différents produits sont proposés et le coût varie en fonction du choix.

Certaines interventions financières peuvent être accordées, sous certaines conditions, par des organismes tels que :

- La province
- La mutuelle



Nous sommes à votre entière disposition si vous avez la moindre question. Prenez dès lors contact avec le service des Affaires sociales de la Ville de Hannut (Katty STROOBANTS) au 019 63 05 12.

ENQUÊTE CITOYENNE

à l'attention des JEUNES (12-26 ans) & des SENIORS (60 ans et +)

Jeunes et Seniors soyez attentifs à votre boîte aux lettres !

Conscients des enjeux particuliers liés aux seniors et aux jeunes, votre commune a décidé de recueillir de manière spécifique vos avis en tant que publics cibles.

Une enquête citoyenne sera donc envoyée dans les prochains jours par courrier aux jeunes entre 18 et 26 ans et aux personnes de plus de 60 ans. Les objectifs seront notamment de recueillir votre ressenti par rapport aux services et activités communaux, de connaître vos attentes et vos besoins mais aussi... vos rêves.

Quelques exemples de questions :

- 1 Que n'y a-t-il pas aujourd'hui à Hannut, que tu voudrais voir se développer ?
- 2 Dans quelle mesure considérez-vous que vous êtes bien informé.e des services et des activités destinés aux aînés et organisés par la commune de Hannut ?

En sollicitant vos avis, la volonté de la Ville de Hannut est

- d'identifier vos besoins et manquements des citoyens quant aux services communaux ;
- de réaliser une analyse de l'évolution vos attentes ;
- de prioriser les projets.

Cette enquête sera également une excellente base de travail pour le Conseil consultatif des seniors et le Conseil communal des jeunes. (l'enquête se clôture le 30 octobre 2021)

Nous ne manquerons pas de rédiger un nouvel article dans le Hannut Actu pour vous informer des résultats.

Vos enfants ont entre 12 et 26 ans ? Cette information les concerne !

Et si son smartphone avait le pouvoir de donner la parole aux jeunes ? Il veut faire entendre sa voix, ses besoins, ses rêves ? Il souhaite avoir un impact sur le futur de Hannut, proposer des idées concrètes, alors cette enquête est faite pour lui !

Une seule chose à faire :

Scanner le QR code et prendre 5 minutes pour répondre à l'enquête.

Le questionnaire est également

disponible sur : www.hannut.be/la-parole-a-la-jeunesse-hannutoise/



Une question de Zénobe de Hannut !

Est-ce que je peux faire un feu sur mon terrain ?

L'incinération de déchets peut avoir des conséquences environnementales non négligeables, tant au niveau du sol que de l'air, sans parler des troubles que peuvent occasionner les dégagements de fumées. Tout n'est dès lors pas permis en la matière et de nombreux comportements peuvent être constitutifs d'infractions.

L'article 95 du Règlement Général de Police de Hannut régit l'incinération des déchets ménagers en plein air.

Pour rappel :

Extrait de l'article 95 du RGP :

Sont **interdits** les comportements suivants :

"1° l'incinération de déchets ménagers en plein air ou dans des installations non conformes aux dispositions du décret du 27 juin 1996 relatifs aux déchets, à l'exception de l'incinération des déchets secs naturels provenant des forêts, des champs et des jardins, telle que réglementée par le Code rural et le Code forestier (2^e catégorie)."

Concernant l'exception des déchets secs naturels, il faut préciser qu'il s'agit d'une **tolérance** et qu'il faut respecter plusieurs critères conformément au Code Rural (Art. 89)

- Le feu doit être allumé à minimum 100 mètres des habitations, des bruyères, des vergers, des haies, du blé et de la paille et des lieux où le lin est mis à sécher.
- Le feu doit être allumé à minimum 25 mètres des bois et forêts, sauf autorisation du propriétaire de ceux-ci.

Il est strictement interdit de faire du feu dans une réserve naturelle.

Quelques conseils supplémentaires :

- Ne faites pas de feu en cas de fortes sécheresses.
- Ne faites pas de feu pouvant déranger vos voisins, soyez, notamment, attentif au sens du vent.
- Le papier, les journaux ou encore le bois peint ou traité ne constitue pas des déchets secs verts.
- Ne laissez pas votre feu sans surveillance.

Une question ? Vous pouvez vous adresser au service Sécurité et Prévention :

Agent constatateur : Thomas Goyen – 019 63 05 18 – thomas.goyen@hannut.be



MODULES D'INITIATION AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

en collaboration avec la Province de Liège dans le cadre du projet MobiTic

Quoi ? module d'initiation aux nouvelles technologies
 Pour qui ? toute personne intéressée
 Où ? dans la salle Jean Renard

Mardi 26 octobre
 De 9h30 à 12h : converser avec Signal
 De 13h à 15h30 : plein les yeux grâce à Pinterest

Mardi 23 novembre
 De 9h30 à 12h : rechercher efficacement sur Internet
 De 13h à 15h30 : rester en contact grâce à Facebook et Messenger

Mardi 21 décembre
 De 9h30 à 12h : utiliser la banque en ligne
 De 13h à 15h30 : faire ses courses en ligne en toute sécurité

Prix ? 5€
 à payer à l'inscription et ils vous seront rendus si vous participez au module choisi.

Inscription ? pcs@hannut.be ou 019/51.93.86 ou 019/51.93.88

UNE INITIATIVE DU PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA NATURE

CONFÉRENCE SUR L'AGROFORESTERIE

GRATUIT
TOUT PUBLIC

VENDREDI 19 NOVEMBRE 19H

ACADÉMIE COMMUNALE
 Rue des Combattants, 1 - 4280 Hannut

AU PROGRAMME
 Les principes de l'agroforesterie / Les aspects légaux
 Conseils et guidance / Témoignages d'agriculteurs

Inscription obligatoire pour le 12 novembre 2021 : environnement@hannut.be - 019/51.93.68

LES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR À LA DATE DE L'ÉVÉNEMENT SERONT D'APPLICATION.

SAMEDI 27 NOV. 2021

JOURNÉE DE L'ARBRE

A la Bibliothèque communale

Entrée libre

DISTRIBUTION GRATUITE DE PLANTS

MON MIKADO NATURE

COLLECTION D'ANCIENNES VARIÉTÉS DE POMMES

DÉMO DE COMPOSTAGE

SÉLECTION D'OUVRAGES « NATURE »

COIN LECTURE

STANDS D'ANIMATIONS ET PETITS PRODUCTEURS

Avec la présence : des Guides Compétiteurs, du PCBN, de Diversité, des Cercles des Naturalistes de Belgique

ville de hannut

AGENDA des festivités hannut est à vous

Octobre-Novembre 2021

24/09 AU 5/11

“SUR LA ROUTE - VOYAGE EN LITTÉRATURE JEUNESSE”

• Exposition – à la Bibliothèque – pour tous

28/10

“TOUT EN UN CLIC”

• Atelier découverte “mabibli.be” (Le Portail en ligne de la bibliothèque)
 • Séances à 14h, 15h et 16h à la Bibliothèque – Entrée libre et gratuite.

29/10

PORTES OUVERTES LUDOTHÈQUE 1000 BORNES

• De 14h45 à 19h – Rue de Namur, 4 – Entrée libre

30/10

CORTÈGE D'HALLOWEEN DE HANNUT

• Maison provinciale du Canton de Hannut
 • Rendez-vous au parking de l'ancienne piscine, avenue de Thouars, 26 à 19h
 • renseignements asbl “L'Eveil” – 0493/09 92 02 – CST obligatoire – Hannut

30/10

LES 12 HEURES PUZZLE DE BELGIQUE

• Edition virtuelle – info@24hpuzzle.be – https://www.facebook.com/groups/24hpuzzle/

30/10

SOUPER – SOIRÉE DES POMPIERS ET DE LA POLICE

• Caserne des Pompiers – Thématique Halloween et Blind-test
 • Réservation sur po.hannut@gmail.com – 0491/12 35 62 – CST obligatoire – Hannut

31/10

CORTÈGE D'HALLOWEEN

• Asbl Oger Charlier – A partir de 17h30 – 0495/58 11 88 – Villers-Le-Peuplier

29/10 AU 7/11

EXPOSITION DES ŒUVRES DE KARIN COUNE ET JOSIANE OTER

• Maison de la Laïcité – Vernissage le 29/10 19h
 • Expo accessible 30 & 31/10, 3,6 & 7/11 de 14h à 18h – 0474 60 15 82 – Hannut

6 & 7/11

BROCANTE AU MARCHÉ COUVERT

• Brocante du basket club hannutois - Patrick Lambert 0478 38 40 50 – Hannut

10/11

IL ÉTAIT UNE HISTOIRE...

• à 15h à la Bibliothèque pour les enfants de 4 à 7 ans - 019 51 23 16

17/11

IL ÉTAIT UNE HISTOIRE...

• à 16h à la Bibliothèque pour les enfants de 6 mois à 3 ans - 019 51 23 16

18/11

ATELIER CAFÉ-TRICOT-THÉ

• de 9h30 à 12h30 à la Bibliothèque - infos & inscriptions au Centre culturel de Hannut

19/11

LE RIDEAU THISNOIS – MI TCHAR ET MES OHES (THÉÂTRE WALLON)

• Salle Patria –20h – Réservations au 0483/31 26 70 (après 17h) - Thisnes

19/11

CONFÉRENCE SUR L'AGROFORESTERIE

• Académie – 19h – Inscription obligatoire pour le 12/11 – environnement@hannut.be – 019/51.93.68

21/11

LE RIDEAU THISNOIS – MI CHAR ET MES OHES (THÉÂTRE WALLON)

• Salle Patria –15h – Réservations au 0483/31 26 70 (après 17h) - Thisnes

26/11

SOUPER-CABARET AU PROFIT DE VIVA FOR LIFE

• Salle Oger Charlier – Info ou réservation : 0499/40 80 86 – 019/51 40 09 – 0496/531 803
 lafermedupont@skynet.be – Villers-le-Peuplier

26/11

LE RIDEAU THISNOIS – MI CHAR ET MES OHES (THÉÂTRE WALLON)

• Salle Patria –20h – Réservations au 0483/31 26 70 (après 17h) - Thisnes

27/11

LE RIDEAU THISNOIS – MI CHAR ET MES OHES (THÉÂTRE WALLON)

• Salle Patria –20h – Réservations au 0483/31 26 70 (après 17h) - Thisnes

27/11

JOURNÉE DE L'ARBRE

• Bibliothèque communale – environnement@hannut.be – 019 51 93 68

4/12 & 5/12

MARCHÉ DE NOËL

• Marché couvert – samedi de 13h à 22h, dimanche de 10h à 20h – Entrée gratuite – 019 51 91 91

ETA
RWPH : 156

L'Aurore

CPAS de hannut

019/51.66.48

AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE JARDINS ET ESPACES VERTS
PRODUCTION ET VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE
BUANDERIE ET BLANCHISSERIE